

Familles Rurales Fédération Régionale des Pays de la Loire

107 rue de Létanduère 49000 ANGERS

Tél.: 02 41 25 38 60

fr.paysdelaloire@famillesrurales.org www.paysdelaloire.famillesrurales.org



Photo

Pour quelle formation souhaitez-vous poser candidature?

☐ BPJEPS à Angers du 6 avril 2020 au 18 juin 2021

Nom:	Nom de jeune fille :			
Prénom :	Date de naissance ://			
Lieu de naissance :	N° département :			
Adresse:				
Code postal :	Commune :			
☎ (fixe) :				
Mail:				
N° Sécurité Sociale :	Organisme affilié :			
Avez-vous participé à une réunion d'informa	ation collective sur nos formations « jeps » ? □ Oui □ Non			
Fait à :	, le			

Signature:

Conditions réglementaires à remplir pour se présenter aux épreuves de sélection

Le candidat doit : (Cocher la ou les case(s) correspondante(s) à votre situation)

1 - ☐ Etre titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours : PSC1 ou AFPS ou PSE 1 ou PSE 2 ou STT ou AFGSU

2 - Expériences/parcours :

☐ Etre capable de justifier d'une **expérience d'animateur** professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe **d'au moins 200 heures** = Fournir la ou les attestation(s) délivrée par la ou les structure(s) d'accueil.

<u>OU</u>

□ Etre titulaire du BAFA ou BAPA ou BAPAAT, CQP Animateur périscolaire ou Bac pro Service de proximité et vie locale ou Bac pro agricole (toute option) ou Brevet professionnel délivré par le ministre de l'agriculture (toute option) ou BPJEPS toute spécialité.

!!! Merci de joindre les copies de vos diplômes ou attestations. Une attestation d'inscription ne sera pas acceptée.

Les formations

Procédure d'entrée en formation (cf. dates tableau ci-dessous)

- ⇒ Dépôt du dossier de candidature
- ⇒ TEP à valider par la DRJSCS
- ⇒ Sélection
 - Vous serez convoqué(e) à une date (indépendamment de la sélection finale) pour :
 - o Une épreuve écrite
 - Un entretien oral
 - La sélection finale s'appuiera sur le dossier de candidature et les 2 précédentes épreuves
- ⇒ Positionnement (**présence obligatoire**, coût : 250 €)

Lieu	TEP, sélection finale et positionnement		
Angers	Sélection: le 3 mars 2020 Positionnement : du 16 au 18 mars 2020	Du 6 avril 2020 au 18 juin 2021	Au plus tard le 24 février 2020

Votre situation professionnelle

ACTUELLE

		□ Demandeur d□ Salarié		s le :s s le :
	□ CDD <i>Fin du contrat i</i> z :			
Temps de travail ☐ Temps plein	: □ Temps partiel <i>Préc</i>	isez :		
Fonction:				
Employeur :	Adresse : Code : Téléphone :		Commune :	
Pour les salariés	, votre employeur est-il □ OUI		andidature au] NON	BPJEPS?
Pouvons-nous lu suivre ?	i envoyer des informa □ OUI		es démarches I NON	administratives et financières à
	EN FORMATIO évolue à la date d'entre		erci d'indiquer	votre statut à cette nouvelle date
		□ Demandeur d □ Salarié	emploi	à partir du :à partir du :
	⊒ CDD <i>Fin du contrat i</i> z :			
Temps de travail ☐ Temps plein	: □ Temps partiel <i>Préc</i>	isez :		
Fonction:				
Employeur :				
	Nom du responsable d	de la structure :		

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

 ☐ Une note personnelle de 2 pages minimum qui retrace : → Vos expériences dans le domaine de l'animation (salariée ou non)
→ Vos motivations pour suivre la présente formation, en lien avec la ou les spécialité(s) choisie(s)
☐ Un curriculum vitae en précisant notamment vos expériences en animation Joindre la (ou les) attestation(s) de l'employeur ou de l'organisateur de l'activité
□ Pour les salariés, l'avis de votre employeur (sur papier libre) quant à votre entrée en formation BPJEPS
□ Deux photos d'identité (dont une à coller sur le présent dossier)
□ La ou les photocopies des diplômes indiqués page 2
□ Le bulletin n°2 du casier judiciaire
☐ La photocopie de l'attestation de PSC 1 (ou formation de premiers secours ou SST : Sauveteur Secourisme du Travail). Cette pièce est OBLIGATOIRE pour la validation des TEP.
☐ Pour les personnes de moins de 25 ans : Les photocopies de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense
☐ Une photocopie de pièce d'identité (carte nationale d'identité en cours de validité recto verso, ou passeport en cours de validité, ou le permis de conduire)
☐ Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la FFH ou par la FFSA ou désigné par la CDAPH sur la nécessité d'aménager le cas échéant la formation ou les épreuves certificatives selon la certification visée.

La demande de candidature définitive ne sera prise en compte qu'à la réception de l'ensemble des pièces administratives demandées ci-dessus

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Fédération Régionale Familles Rurales des Pays de la Loire pour permettre les inscriptions, le suivi, le bilan, le traitement administratif et financier des dossiers. La base légale du traitement est « la personne concernée a consenti au traitement de ses données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques ». Les données collectées peuvent être communiquées exclusivement aux destinataires en lien avec la finalité poursuivie (Exemple : Conseil Régional Pays de la Loire, Pole Emploi, DRDJSCS, Agence Française Erasmus +). Les données sont conservées pendant une durée légale de 10 ans. Conformément à la loi Informatique et libertés ainsi qu'au règlement général sur la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : fr.paysdelaloire@famillesrurales.fr